



**Mis aux arrêts le jeudi le 18 juin 2020 au siège du groupe l'Anecdote, Ernest Obama a été libéré après avoir passé 07 nuits au Groupement Territoriale de Gendarmerie du Mfoundi. L'on apprend que l'ancien capitaine des Lions Indomptables Samuel Eto'o, a pesé de tout son poids pour obtenir la libération d'Ernest Obama, mais aussi, la Président de la République qui s'est impliquée.**

Pour mieux comprendre les dessous de cette libération au forceps, 237actu.com vous propose la lecture de cet article publié par le quotidien Le Messager

### **Enquête et révélations sur le rôle qu'a joué le président de la République, Paul Biya, pour sortir l'ancien Dg de Vision 4 de l'étau judiciaire.**

*Jeudi 25 juin 2020. Dans la cellule du parquet du Tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif (Tpi), Ernest Obama attend de rencontrer le Procureur de la République près le Tpi Centre-administratif, Georges Gérard Meka. « Votre patron vient d'écrire au procureur. Vous serez libéré cette nuit », lui annonce vers 18h un agent de police en service au parquet. Depuis quelques jours, à Yaoundé, les rumeurs vont bon train. Le 22 juin, alors qu'il venait de quitter les cellules du Groupement de gendarmerie territoriale du Mfoundi où il était gardé, pour être présenté devant le Procureur de la République près le Tpi, une source proche du dossier a laissé entendre au journal Le Messager que la libération d'Ernest Obama pourrait*

intervenir « d'ici à la fin de la semaine ».

Une première rumeur a tourné court. Relayée prématurément par les réseaux sociaux, elle avait drainé vers le parquet du Tgi et vers son domicile une foule pressée d'acclamer le natif d'Ebogo dans l'arrondissement d'Esse. Finalement, Ernest Obama avait été renvoyé au Secrétariat d'Etat à la défense (Sed) pour « complément d'enquête ». Pour les magistrats du Tpi, pas question de laisser la libération de l'ancien directeur général de Vision 4, poursuivi par son ancien employeur Jean Pierre Amougou Belinga, pour entre autres « haute trahison, détournement de fonds et abus de confiance aggravé », virer au triomphe. « Nous avons demandé sa libération pour vice de procédure », avait alors indiqué ses avocats parmi lesquels Maître Elame Bonny. Ce dernier est également le conseil du footballeur Samuel Eto'o Fils.

## **Leurre**

La suite est connue. Vers 21 h 30 du jeudi 25 juin, soucieuses d'éviter un attroupement populaire et la curiosité de quelques hommes de médias présents, les autorités judiciaires lancent un leurre. Tandis qu'un 4x4 aux vitres teintées sort à vive allure du parquet, c'est installé à l'arrière d'une berline noire, vêtu d'un pantalon jean noir et d'une chemise blanche sage, coiffé d'une casquette de couleur orange et chaussé une paire de baquette, que M. Obama est discrètement exfiltré du parquet, via une sortie dérobée. Empruntant les ruelles du Centre administratif de la capitale, le véhicule se dirige au Groupement de gendarmerie territoriale du Mfoundi pour quelques dernières modalités. Le temps d'échanger avec les hommes en charge de son enquête qui, selon ses propos, l'ont traité durant les sept nuits passées dans leur mur avec beaucoup de « dignité et d'humanisme ». Ernest Obama reprendra la route pour regagner son domicile au quartier Odza dans le 4ème arrondissement, où l'attendent amis et membres de la famille. Il est accueilli sous les applaudissements et les chants d'une foule électrisée par sa libération.

## **«Surseoir à la procédure»**

En quelques jours, une véritable industrie d'influence s'est mise en place. Elle mobilise cabinets d'avocats, médias et lobbys, pour sortir vainqueur de cette bataille. Dans le journal de 20 heures du média qui l'employait encore hier, Ernest Obama est désormais décrit comme un « traître ». La chaîne de télévision boit du petit-lait. La journaliste Salamatou Badiang dégage et les mots sont d'une virulence incroyable : « Ernest Obama est soupçonné d'avoir fomenté des coups bas en complicité avec les hautes personnalités de son pays pour mettre en mal son employeur Jean Pierre Amougou Belinga, au moment où ce dernier gagne de plus en plus en notoriété dans le monde des affaires en Afrique centrale. » Une sortie médiatique qui a suscité de fortes réactions qui dépassaient les clivages politiques. « Le mépris de la dignité est l'un des visages de l'Etat de non-droit au Cameroun.

M. Obama, comme tout citoyen camerounais, a droit à la présomption d'innocence, au respect de son image et de sa dignité. Que la justice camerounaise serve le droit et non les puissances de l'ombre », a réagi Maurice Kamto, le président national du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), officiellement 2e à l'élection présidentielle d'octobre 2018. « L'affaire Obama montre bien que le sérail est labouré par des obus », soutient dans les colonnes de nos confrères Intégrations, le sociologue Aloys Mpressa. « Quel que soit ce qui est reproché à M. Obama, la disproportion des moyens humains et de communication employés qui démontre la

volonté manifeste d'humilier est condamnable », a écrit Me Claude Assira sur son compte Facebook.

## **Raisons humanitaires**

« Je condamne fermement les traitements inhumains et dénigrants infligés au journaliste Ernest Obama », a dénoncé pour sa part, Denis Nkwebo, président du Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc). Pendant une semaine, le groupe de médias est désormais entièrement consacré à cette affaire, qui, au fil des jours, s'est transformé en une affaire d'Etat. La présidence de la République entre en scène. La pression monte. Un camp plie l'échine et cède. Le président directeur général du groupe L'Anecdote, Jean Pierre Amougou Belinga écrit au Procureur général près la Cour d'Appel du Centre. Le document largement partagé sur les plateformes numériques, daté du 24 juin 2020 – c'est-à-dire à la veille de la libération de M. Obama -, invite le Procureur général près la Cour d'Appel du Centre à « surseoir » à la procédure de « placement en détention provisoire » du journaliste Ernest Obama. Toutefois, précise le patron du Groupe L'Anecdote, cette sollicitation qui n'arrête pas la poursuite de l'action publique, est plutôt motivée par des raisons « humanitaires » qui permettront à l'ancien directeur des rédactions du journal L'Anecdote de comparaître libre. Cette issue de l'affaire déclenchée le 18 juin, avec l'interpellation d'Ernest Obama au siège du Groupe L'Anecdote à Nsam, par les éléments de la brigade territoriale de gendarmerie d'Efoulan, ne décourage pas l'opinion publique, curieuse de savoir quel accord a pu être noué entre les deux parties.

## **Paul Biya sauve Obama**

Dans le souci d'apaisement, plusieurs personnalités politiques, traditionnelles et sportives sont montées au créneau et ont plaidé auprès de Jean Pierre Amougou Belinga la cause du présentateur vedette de l'émission dominicale « Club d'Elites » au temps de sa détention.

Mais des sources

judiciaires soutiennent que la libération de M. Obama fait suite à une pression qui serait venue de la présidence de la République. « Lorsqu'on a constaté que M. Amougou Belinga tenait absolument à emprisonner Ernest Obama, des personnalités de premier rang à la présidence de la République ont mis tout leur poids dans la balance », a confié au Messenger, sous couvert de l'anonymat, un haut magistrat en service à la Cour d'Appel du Centre. A l'en croire, Jean Pierre Amougou Belinga n'a jamais eu l'intention de faire libérer Ernest Obama. Un détail qui pourrait paraître anodin, vient conforter les propos du magistrat. « Une équipe de reportage est descendue au parquet pour filmer le déferrement d'Obama à la prison de Kondengui et on avait même déjà les détails sur le numéro de sa cellule à la prison », souffle une bouche généralement crédible au sein du Groupe L'Anecdote. Il faut donc agir. Et vite.

Selon nos informations, l'ancien capitaine des Lions indomptable, Samuel Eto'o a décroché son téléphone plusieurs fois pour solliciter la clémence du Pdg Amougou Belinga, sans succès. Constatant que son « frère » se rapproche de plus en plus de la prison, l'international camerounais a mis ses accointances de la présidence de la République à contribution. Un cadre du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), le parti au pouvoir, confirme cette démarche et soutient par ailleurs que le dossier était déjà sur la table des plus

*proches collaborateurs du chef de l'Etat depuis quelques jours. Ce cadre du Rdpc révèle également que dans la journée du jeudi 25 juin, un diplomate en poste à Bangui s'est rendu au ministère de la Justice pour rencontrer le Garde des Sceaux Laurent Ezzo, au sujet de cette affaire. Une information qu'aucune source du Messenger au sein de ce ministère n'a pas pu confirmer.*

*Mais une chose paraît du moins certaine La bataille pour la libération d'Ernest Obama s'est jouée en haut lieu.*

*Depuis qu'il a recouvré sa liberté, l'intéressé n'a jamais parlé, si ce n'est de manière sibylline, à travers quelques mots à son domicile. Exprimant sa « gratitude » à tous ceux qui l'ont soutenu durant ce moment difficile, il dit ne nourrir aucune haine contre son ex-patron qui demeure son « père ». « Mon vœu est d'aller à la rencontre de ces millions de camerounais à travers le monde qui m'ont assuré de leur soutien, m'ont accompagné de leurs prières et qui ont appelé à l'apaisement des cœurs, pour les en remercier », signifie-t-il. Si Ernest Obama s'astreint effectivement à un silence religieux, il pourrait dans les jours à venir s'exprimer pour remercier solennellement les camerounais, et dérouler ses nouvelles perspectives de*